



**SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE LA VILLA DE L'ESSOR (CSN)**  
C.P. 160, ST-ANACLET, (QUÉBEC) G0K 1H0 — Tél.: 723-4425

**ARCHIVO**

REPÚBLICA DE CHILE					
PRESIDENCIA					
REGISTRO Y ARCHIVO					
NR.	92/3833				
A:	25 FEB 92				
P.A.A.	<input type="checkbox"/>	R.C.A.	<input type="checkbox"/>	E.W.M.	<input type="checkbox"/>
C.B.E.	<input type="checkbox"/>	M.L.P.	<input type="checkbox"/>	P.V.S.	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>	EDEC	<input type="checkbox"/>	J.F.A.	<input type="checkbox"/>
C.Z.C.	<input type="checkbox"/>				

76

St-Anaclet, Le 3 février 1992

*Monsieur Patricio Aylwin a.  
Président de la République du Chili  
Palacio La Moneda  
Santiago chile*

*Monsieur le Président de la République du Chili,*

*Ayant été très sensibles aux graves violations des droits humains commises au Chili pendant la période de la dictature, nous sommes très préoccupés pour le sort des prisonniers/res politiques qui demeurent encore en prison.*

*Tout en reconnaissant les efforts que le gouvernement et les législateurs ont réalisés dans cette matière, il nous semble nécessaire d'accélérer les démarches permettant la libération de tous les prisonniers/res politiques dans votre pays.*

*En ce qui nous concerne, nous en tant que Syndicat National des Employés de la Villa de L'essor CSN nous avons parrainé Madame Bélanda Zubicueta afin de suivre son cas et l'aider dans la mesure de nos possibilités.*

*Nous pensons que les problèmes liés aux droits humains que le gouvernement a hérité de la dictature, doivent être affrontés avec ténacité afin d'ouvrir les voies vers une véritable démocratie. Nous espérons collaborer à ce processus et nous serons solidaires avec cette démarche.*

*En espérant que le Sénat puisse s'engager dans cette cause, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République du Chili, l'expression de nos sentiment les meilleurs.*

*Linda Lambert.*  
Linda Lambert  
Secrétaire SNEVE CSN



ARCHIVO

Ant. 92/3833  
Santiago, Febrero 25 de 1992

Señora  
Linda Lambert  
SNEVE CSN  
C.P. 160, St. Anaclet, (Quebec)  
G0K 1H0-Canada

Estimada señora:

En relación a su carta de fecha 03/02/92, S.E. el Presidente de la República don Patricio Aylwin Azécar ha impartido instrucciones para que ésta sea atendida en la Subsecretaría de Justicia.

Para tal efecto, este Gabinete ha remitido su carta mediante oficio GAB. PRES. 92/0000933 a dicha institución.

Saluda atentamente a Ud.

*n.p. - Y. Bascuñán*  
Carlos Bascuñán Edwards  
Jefe de Gabinete Presidencial

c.c.: Archivo Presidencial  
Corr. Correspondencia